

# AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

## Modification du PLU de Paris relative à la parcelle sise « 399 bis rue de Vaugirard » (15<sup>ème</sup> arrondissement)

Par arrêté municipal en date du 10 janvier 2020, Madame la Maire de Paris ouvre une enquête publique  
à la Mairie du 15<sup>ème</sup> arrondissement – 31 rue Péclet – 75015 PARIS

**du mercredi 5 février 2020 à 8h30 au vendredi 6 mars 2020 à 17h00**

L'enquête publique a pour objet la modification du PLU portant sur une parcelle de 210 m<sup>2</sup> cadastrée section BF 94 située au 399 bis rue de Vaugirard dans le 15<sup>ème</sup> arrondissement de Paris, à proximité du débouché de la rue de Vaugirard sur le boulevard Lefebvre.

Cette enquête vise à modifier des dispositions relatives à la volumétrie et le zonage applicable.

Par décision en date du 10 septembre 2019, jointe au dossier d'enquête, la Mission Régionale d'Autorité environnementale (MRAe) a dispensé cette procédure de la réalisation d'une évaluation environnementale.

Le commissaire enquêteur est Monsieur Michel LEMASSON, Ingénieur Télécom SudParis, ex Directeur de la délégation de gestion immobilière Outre-Mer (Orange), retraité.

Le dossier d'enquête publique sera mis à la disposition du public en **Mairie du 15<sup>ème</sup> arrondissement**, lequel pourra en prendre connaissance et consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête déposé à cet effet, aux jours et heures d'ouverture suivants :

**- les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 8h30 à 17h ; les jeudis de 8h30 à 19h30 ; ainsi qu'exceptionnellement le samedi 29 février 2020 de 9h à 12h** (les bureaux sont habituellement fermés les samedis, les dimanches et jours fériés).

Le dossier d'enquête publique sera en outre disponible en consultation sur le **site internet** de l'enquête publique à l'adresse électronique suivante : <http://399bisvaugirard.enquetepublique.net>

Pendant la période d'enquête publique, des observations et propositions pourront être déposées par voie électronique sur le **registre dématérialisé** ouvert à cet effet, en consultant le site de l'enquête à l'adresse électronique mentionnée.

Durant l'enquête publique, les observations et propositions pourront également être adressées par écrit, à l'attention de Monsieur Michel LEMASSON, Commissaire Enquêteur, à l'adresse de la Mairie du 15<sup>ème</sup> arrondissement, 31 rue Péclet, 75015 PARIS, en vue de les annexer au registre.

Au cours de l'enquête, une **borne informatique** sera également mise à la disposition du public en Mairie du 15<sup>ème</sup> arrondissement, aux heures d'ouverture mentionnées ci-dessus, afin de permettre un accès au dossier d'enquête et au registre sous forme numérique.

Le commissaire enquêteur assurera des **permanences** à la Mairie du 15<sup>ème</sup> arrondissement pour informer le public et recevoir ses observations, aux dates et horaires suivants :

- Mercredi 5 février 2020 de 9h à 12h	- Samedi 29 février 2020 de 9h à 12h
- Jeudi 20 février 2020 de 16h30 à 19h30	- Vendredi 6 mars 2020 de 14h à 17h

À compter de l'ouverture de l'enquête publique, des informations sur le dossier soumis à enquête peuvent être demandées auprès de la Ville de Paris – Direction de l'Urbanisme - Service de l'Innovation, de la Stratégie et de l'Urbanisme Règlementaire, 121 avenue de France – CS 51388 - 75639 PARIS CEDEX 13 ou à l'adresse électronique suivante : [DU-399bisvaugirard@paris.fr](mailto:DU-399bisvaugirard@paris.fr)

À l'issue de l'enquête, copies du rapport, de l'avis et des conclusions du commissaire enquêteur seront adressées par la Maire à la Mairie du 15<sup>ème</sup> arrondissement ; à la Préfecture de Paris – Direction Régionale et Interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement d'Île-de-France – Unité Territoriale de l'Équipement et de l'Aménagement de Paris – Service utilité publique et équilibres territoriaux – 5 rue Leblanc – PARIS 15<sup>ème</sup> ; à la Ville de Paris – Direction de l'Urbanisme – Pôle Accueil et Service à l'Usager (P.A.S.U.) – Bureau 1.56 RC (1<sup>er</sup> étage) – 6 promenade Claude Lévi-Strauss CS 51388 – 75639 PARIS CEDEX 13 ; et sur le site de la Ville de Paris ([paris.fr](http://paris.fr)) pour être tenues à la disposition du public pendant un an.

Par ailleurs, toute personne intéressée pourra en obtenir communication en s'adressant par écrit à la Ville de Paris - Direction de l'Urbanisme – Sous-Direction des Ressources – Bureau du Service Juridique – 121 avenue de France CS 51388 - 75639 PARIS CEDEX 13.

La personne responsable du plan local de l'urbanisme est la Ville de Paris, représentée par M. Claude PRALIAUD, Directeur de l'Urbanisme, 121 avenue de France, 75013 Paris.

Après l'enquête publique, la modification du PLU sera soumise à délibération du Conseil de Paris, autorité compétente pour l'approuver.